

COMMISSION NATIONALE SPORTIVE SOUHAITEE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> COURSE EN LIGNE / MARATHON / PARACANOE | <input type="checkbox"/> KAYAK-POLO |
| <input checked="" type="checkbox"/> DESCENTE | <input type="checkbox"/> OCEAN-RACING / VA'A |
| <input type="checkbox"/> DRAGON-BOAT | <input type="checkbox"/> SLALOM |
| <input type="checkbox"/> FREESTYLE | <input type="checkbox"/> WAVESKI SURFING |

COMMISSION NATIONALE SOUHAITEE

- | | |
|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> ACTEURS DU TOURISME | <input type="checkbox"/> LOISIR |
| <input type="checkbox"/> ENSEIGNEMENT FORMATION | <input type="checkbox"/> MEDICALE |
| <input type="checkbox"/> ESIND | <input type="checkbox"/> PAGAIE SANTÉ |
| <input type="checkbox"/> JEUNE | |

Je déclare me porter candidat(e) pour occuper la fonction de Président(e) de la Commission Nationale d'Activité pour l'olympiade 2025 – 2028.

NOM : GERARD Prénom : Mathias

Fait à Grenoble le 10/01/2025

SIGNATURE

IDENTITE	
Nom	GERARD
Prénom	Mathias
N° licence	022082
N° structure/ Club	3812 Grenoble Alpes Canoe Kayak
E-mail	
Adresse Postale	
N° téléphone	

CURRICULUM VITAE	
Situation Professionnelle	Ingénieur, chef de service, directeur de recherche CEA Grenoble
Fonction(s) au sein d'un club	Président du Grenoble Alpes Canoë Kayak
Fonction(s) au sein d'un Comité Départemental	-
Fonction(s) au sein d'un Comité Régional	-
Fonction(s) au sein d'une instance de la FFCK	Président de la commission nationale de 2012 à 2024
Passé sportif	Membre équipe de France Descente 2023-2024

AUTRES INFORMATIONS	
Quelles sont vos motivations pour ce mandat ?	Continuer le travail mené depuis 2012 sur l'animation nationale Descente. En particulier, pour ce nouveau mandat, renforcer la partie organisationnelle des sites des championnats de France en construisant des partenariats moyen terme avec des sites clefs (La Plagne, Treiganc, Ubaye)
Quelle est votre disponibilité pour exercer ce mandat ?	Disponibilité pour ce déplacer les week-ends, et travail les soirs

EXPRESSION LIBRE (projet pour la commission...)

Depuis 2012, nous avons à la commission nationale Descente, amené une animation nationale stable, lisible et qui n'a pas changé dans sa structure. Cette stabilité a permis d'amener des améliorations continues avec sérénité, pour répondre aux évolutions des enjeux de la fédération (prise en compte des minimes dans l'animation nationale avec un championnat de France dédié, création de l'épreuve mass-start, harmonisation des catégories d'âge avec les autres disciplines en introduisant les U15 et U18,...).

La Descente a également construit et consolidé son identité autour des parcours naturels tout en intégrant des synergies stratégiques avec les bassins d'eau-vive pour le sprint. La chimère de l'olympisme pour la Descente étant définitivement abandonnée, la Descente peut maintenant se développer dans ses projets propres en respectant son identité « *La Descente, l'esprit de la rivière en Compétition* ».

Lors de cette nouvelle olympiade, certains sujets stratégiques seront à être finalisés, comme la finalisation de l'automatisation des classements et affichage des résultats, gestion des juges arbitres. De plus, la consolidation des sites clefs pour les championnats de France sera une priorité pour amener une visibilité moyen terme sur nos sites que ce soit pour les collectivités qui nous accueillent ainsi que pour les clubs et pratiquants.

Enfin, en synergie avec la future politique fédérale mise en place, la Descente continuera à rester une discipline de référence, utilisatrice des parcours naturels, ouverte sur la multidisciplinarité. Certains clubs et régions ont perdu une culture de la pratique de la Descente. Le développement de la Descente à destination de ces clubs et structures sera la priorité.

En application du Règlement Intérieur de la FFCK (annexe 2) les actes de candidature à une Commission Nationale doivent être adressés au Président de la FFCK par courriel à l'adresse president@ffck.org copie à l'adresse plenieres@ffck.org

Au plus tard le vendredi 17 janvier 2025